

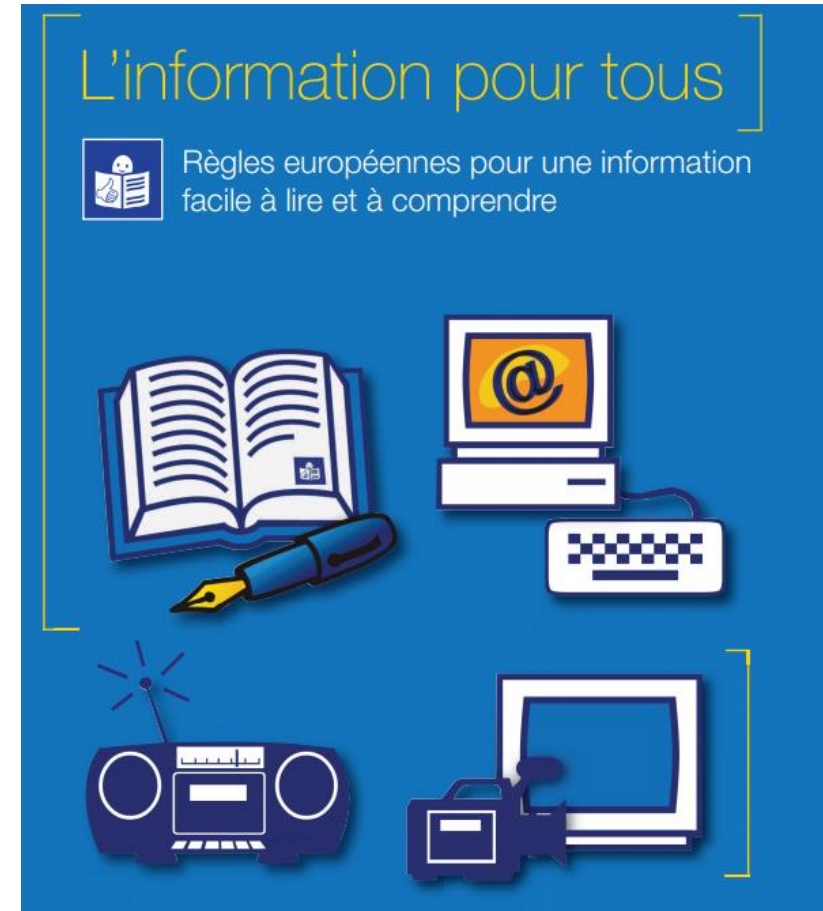
Donner du pouvoir d'agir aux habitants : l'exemple d'une politique d'insertion transcrite en « facile à lire et à comprendre »



Direction de l'insertion et de l'emploi

Nos objectifs

- Rendre accessible tous nos documents à tous les publics
- Étendre le facile à lire et à comprendre à d'autres publics que les personnes en situation de handicap intellectuel
- Rendre lisible toute information utile sur le revenu de solidarité active
- Faire participer les personnes accompagnées



Le FALC : pour qui ?



Utiliser le facile à lire et à comprendre (FALC)

- Les 5 règles de base :
 - J'utilise des mots simples
 - Mes phrases sont courtes
 - Je mets des images claires pour illustrer
 - J'utilise une écriture simple
 - Je fais valider mon document par les personnes en situation de handicap intellectuel





Les mots

- Utiliser des **mots faciles à comprendre**, c'est-à-dire des mots que les gens connaissent bien.
- N'utilisez pas de mots difficiles, si vous devez utiliser des mots difficiles, il faut les expliquer clairement.
- Utiliser des **exemples** pour expliquer les choses.
- Utilisez le **même mot** pour parler de la même chose dans tous le document.
- N'utilisez **pas de métaphores**, une métaphore est une phrase qui ne veut pas vraiment dire ce qui est écrit.
- **Évitez d'utiliser les initiales.**
- Évitez d'utiliser les pourcentages ni de grands nombres.

- « vous devriez rester jusqu'à la fin de la réunion » plutôt que « vous ne devriez pas partir avant la fin de la réunion »

- « le médecin vous enverra une lettre » plutôt que « vous recevrez une lettre envoyée de votre médecin »

Les images

- Beaucoup de personnes trouvent que lire n'est pas facile.
- Pour les aider à comprendre le texte, placez des images
- Utilisez les mêmes images pour décrire la même chose dans le document.
- N'utilisez jamais un fond qui rend le texte difficile à lire.

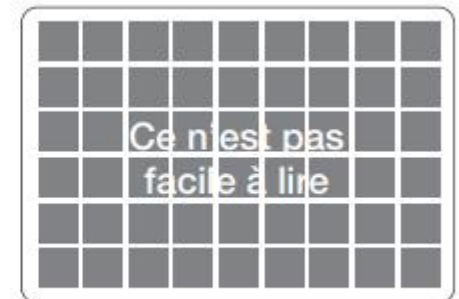
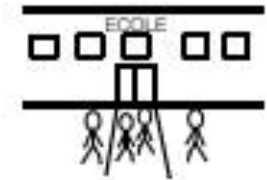
- des photographies,



- des dessins,



- ou des symboles.



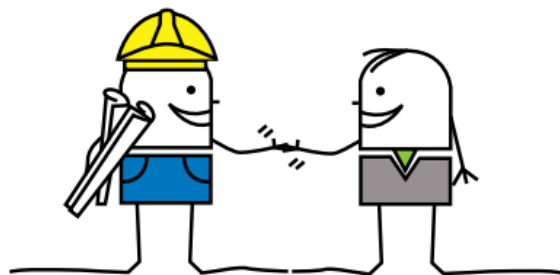
L'écriture

- Utilisez toujours une **police claire** et facile à lire.

Une police est un type d'écriture. Par exemple Arial et Tahoma sont des polices claires et faciles à lire.

- Vous ne devez **jamais écrire en italique**.
- Utilisez toujours une écriture large (**14 d'Arial**).
- N'écrivez **pas des mots entiers en majuscules**.
- Essayer de n'utiliser qu'un **seul type d'écriture**.

PACTE TERRITORIAL POUR L'INSERTION L'EMPLOI ET L'ENTREPRENARIAT 2018 - 2021

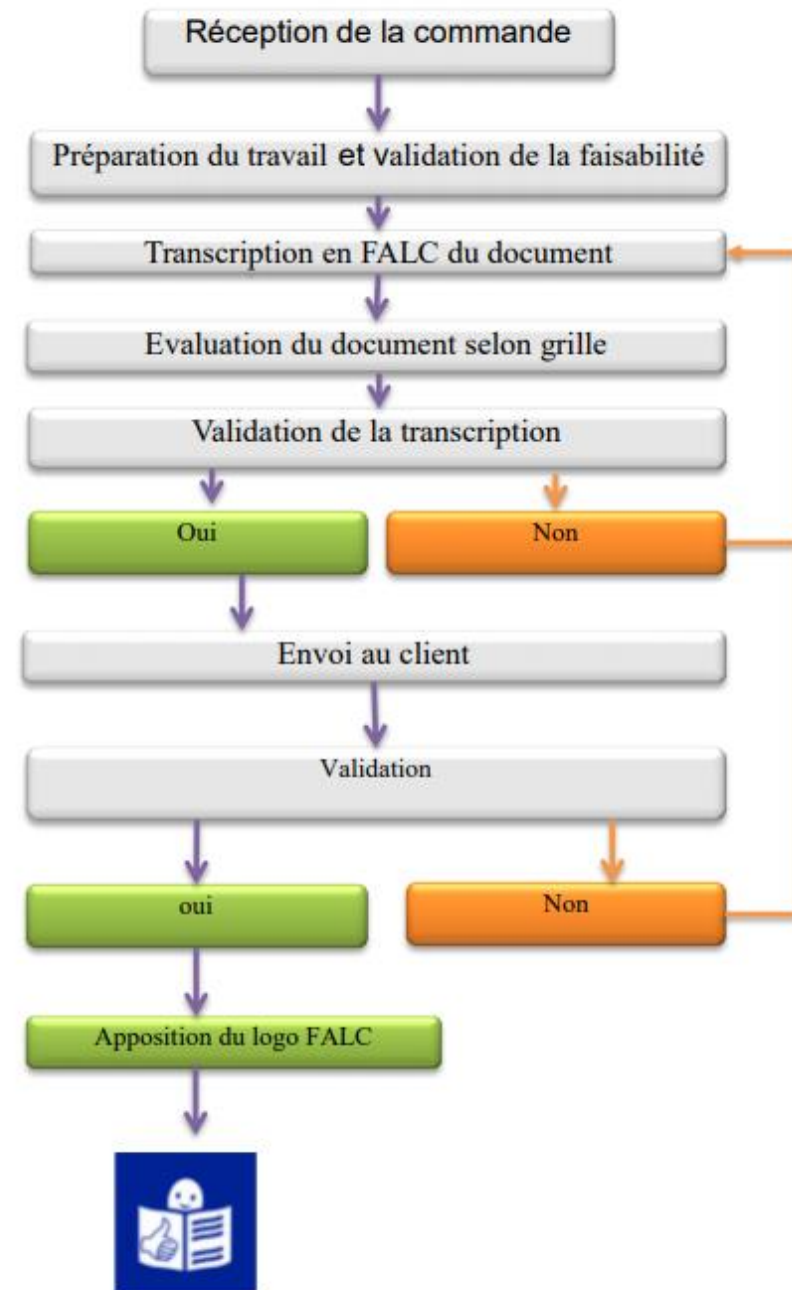


- Un **Pacte** est un accord entre plusieurs organismes
- Le **territoire** est le département de la Manche
- L'**insertion**, c'est aider des personnes à trouver un emploi
- L'**emploi**, c'est un engagement signé entre deux personnes pour réaliser un travail contre un salaire
- L'**entrepreneuriat**, c'est le développement des entreprises sur un territoire

- Le document a été retranscrit par l'atelier FALC de l'ESAT La roseraie à Carrière sur Seine (Département 78)
- L'atelier emploie des travailleurs de l'ESAT.
- Tous les travailleurs sont en situation de handicap mental



La méthodologie





Le Département de la Manche aide les personnes pour avoir un emploi



Les hommes et femmes politiques du Département de la Manche veulent aider les personnes qui ont le RSA.

Le RSA veut dire : Revenu de Solidarité Active.

Le RSA est un revenu versé tous les mois aux personnes les plus pauvres.

Le RSA permet d'avoir un peu d'argent pour vivre.

Des professionnels travaillent pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Ils aident des personnes à trouver un emploi et un logement.

Le Département de la Manche a écrit un document.

Ce document permet aux professionnels de :

- travailler ensemble
- partager leurs connaissances.

Ce document va aider les personnes pauvres et exclues.

Ce document est le **Pacte Territorial pour l'Insertion, l'Emploi et l'Entrepreneuriat**.

Ce pacte territorial est un accord entre des personnes.

Ce pacte décrit le travail à faire les prochaines années.

Les partenaires du pacte sont :

- L'État - Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
- La MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- La PJJ Basse-Normandie (Protection Judiciaire de la Jeunesse)
- La région Normandie
- L'ARS (Agence Régionale de Santé)
- Le Pôle Emploi
- La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- Les Missions locales de la Manche
- La Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin (MEF)
- Cap Emploi et SAMETH (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés)
- L'Union Départementale des Centres Communaux d'Actions Sociales (UDCCAS)
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest Normandie (CCI ON)
- Le MEDEF (Mouvement des Entreprises de France)
- La FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles)
- L'association des Maires du Département de la Manche

Marc Lefèvre,

Président du conseil départemental

1. Accompagner les personnes : Aider à trouver un emploi et une place dans la société

- 1.1 Proposer un accompagnement individualisé et adapté aux besoins de chaque personne
- 1.2 Faire participer les personnes à leur parcours
- 1.3 Accompagner les personnes en fonction de leurs besoins
- 1.4 Former les personnes à l'informatique pour les aider dans les démarches administratives



2. Comprendre les besoins de la personne : Réussir une insertion

- 2.1 Améliorer l'état de santé des personnes en situation de précarité
- 2.2 Mettre en place des actions sur l'estime de soi
- 2.3 Mieux comprendre les problèmes de santé mentale
- 2.4 Rendre plus facile l'accès aux droits
- 2.5 Répondre aux problèmes de mobilité



3. Aider à trouver un emploi :

Mettre en place des actions et des formations Organiser des rencontres avec les entreprises



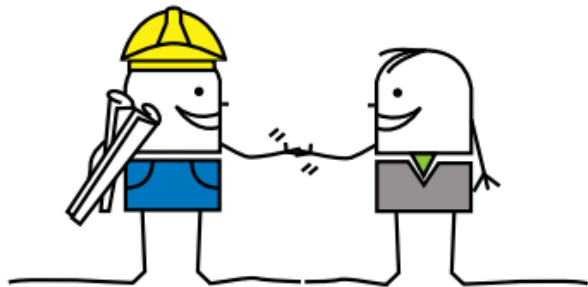
- 3.1 Trouver des réponses adaptées pour l'insertion professionnelle
- 3.2 Proposer des actions aux employeurs pour changer leur regard sur les personnes en situation de précarité
- 3.3 Rendre plus accessibles les formations pour les personnes en situation de précarité
- 3.4 Aider les personnes à créer des entreprises

4. Adapter les actions: Rendre compte des actions des différents professionnels



- 4.1 Expliquer le rôle des professionnels
- 4.2 Rendre compte des actions mises en place

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL POUR L'INSERTION L'EMPLOI ET L'ENTREPRENARIAT 2019 - 2022



- Un **Programme** présente les souhaits du Département
- Le **Département** représente le territoire
- L'**insertion**, c'est aider des personnes à trouver un emploi
- L'**emploi**, c'est faire un travail en échange d'argent
- L'**entrepreneuriat**, c'est plus d'entreprises dans le département

- Le document a été écrit par la direction de l'insertion et de l'emploi en utilisant les règles de base du FALC.
- Le document a été traduit en facile à lire et à comprendre par l'ESAT des papillons blancs de Lille
- Le document a été validé par des personnes en situation de handicap intellectuel

COMPRENDRE LES BESOINS DE LA PERSONNE

Réussir une insertion

FICHE ACTION 2.1

Améliorer l'état de santé des personnes au R.S.A.



FICHE ACTION 2.2

Mettre en place des actions sur l'image que la personne a d'elle-même



FICHE ACTION 2.3

Former un réseau d'associations qui propose des missions de bénévoles



FICHE ACTION 2.4

Trouver une solution pour se déplacer



FICHE ACTION 2.5

Apporter une réponse aux personnes qui veulent travailler et qui ont des enfants de moins de 3 ans



FICHE ACTION 3.5

Objectif général :

Changer le regard des entreprises sur les personnes dans le besoin

Public :
Les personnes au R.S.A.



Les autres objectifs :

LE DÉPARTEMENT VEUT :

- 1 Développer le réseau de parrains dans les entreprises
Les parrains sont des personnes qui prennent en charge des personnes au R.S.A.
- 2 Organiser des rencontres entre les entreprises et les personnes au R.S.A.
- 3 Mettre en place des « jobs dating » : des entretiens d'embauche de quelques minutes.

Les indicateurs :

- Nombre d'entreprises dans le réseau de parrainage ;
- Nombre de jobs dating : entretiens d'embauche de quelques minutes ;
- Nombre de contrats de travail signés après les jobs dating ;
- Nombre de rencontres réalisées entre les personnes et les entreprises.



Le guide des actions a été écrit avec des phrases courtes et des mots simples.

Il n'a pas été validé par des personnes en situation de déficience intellectuelle.

Il a été travaillé par des personnes accompagnées au RSA ou hébergées en centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

Il ne peut donc y avoir le logo FALC sur ce document.

SOMMAIRE

1. ÊTRE EN BONNE SANTÉ.....5

J'ai une question ou un problème de santé.....6

J'ai besoin de parler de mes difficultés et d'être écouté.....6

2. S'ÉPANOUIR.....7

Je veux faire des activités, rencontrer d'autres personnes.....8

Je veux pratiquer une activité sportive ou culturelle.....8

Je veux réfléchir à mon projet professionnel.....9

Je débute avec le numérique.....10

3. TRAVAILLER.....11

Je veux travailler.....12

Je souhaite être guidé dans ma recherche d'emploi.....15

J'ai besoin d'être guidé dans mon projet artistique (théâtre, musique, peinture...).....16

Je souhaite avoir des conseils pour mon entreprise.....16

4. SE DÉPLACER.....17

J'ai besoin d'une aide financière pour me déplacer.....18

J'ai besoin d'acheter un véhicule.....18

Je dois faire réparer mon véhicule.....18

Je souhaite passer mon permis de conduire ou cyclomoteur.....19

J'ai besoin de louer un véhicule.....20

5. SE LOGER.....23

J'ai des difficultés pour me loger.....24

J'ai des difficultés pour rester dans mon logement.....25

Je souhaite être aidé dans l'entretien de mon logement.....26

LEXIQUE.....27



J'AI BESOIN D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR ME DÉPLACER

POUR QUI ?

Vous avez des frais de déplacement pour réaliser vos démarches d'insertion : action d'insertion, rendez-vous médical, formation, démarches dans le cadre d'un recrutement...

COMMENT ÇA MARCHE ?

Une partie des frais de déplacement peut être prise en charge. Cette aide peut s'appliquer aux dépenses liées à l'utilisation d'un véhicule, à un trajet en covoiturage ou à tous les modes de transport public.



Comment faire pour en bénéficier ?

Parlez-en à votre référent ! Il vous renseignera sur les conditions à remplir pour accéder à cette aide financière.



J'AI BESOIN D'ACHETER UN VÉHICULE

POUR QUI ?

Vous avez besoin d'un véhicule (voiture, cyclomoteur, vélo électrique) pour vous déplacer.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous pouvez bénéficier d'une aide afin de régler une partie du coût d'achat du véhicule.



Comment faire pour en bénéficier ?

Avant d'acheter votre véhicule, parlez-en à votre référent ou conseiller.



Bon à savoir : le financement de la carte grise ou du contrôle technique peut être pris en charge.



JE DOIS FAIRE RÉPARER MON VÉHICULE

POUR QUI ?

Mon véhicule (voiture, cyclomoteur...) n'est pas en état pour me permettre de me déplacer.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière afin de régler une partie de vos réparations.



Comment faire pour en bénéficier ?

Avant de faire réparer votre véhicule, parlez-en à votre référent ou conseiller.



Bon à savoir : l'assurance du véhicule peut également être prise en charge.

Lien utile

- <https://www.unapei.org/wp-content/uploads/2018/11/L%E2%80%99information-pour-tous-Re%CC%80gles-europe%CC%81ennes-pour-une-information-facile-a%CC%80lire-et-a%CC%80comprendre.pdf>